

Joisine

771

Nom : *Joisine* Prénoms : *Leon Eugène Stanislas* Surnoms : *L. J. S.*

Numéro matricule du recrutement : *771*

Classe de mobilisation : *P.A. - 2^e Réserve*

ÉTAT CIVIL.

Né le *5 Janvier 1893*, à *Béhuard*, canton de *St Georges/Loué*, département d *MAINE-ET-LOIRE*, résidant à *Béhuard*, canton de *St Georges/Loué*, département d *MAINE-ET-LOIRE*, profession de *cultivateur*, fils de *Stanislas* et de *Kéthou Marié*, domiciliés à *Béhuard*, canton de *St Georges*, département d *MAINE-ET-LOIRE*

Marié à

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *106* de la liste du canton de *St Georges*
Classé dans la *1^e* partie de la liste en *1913*.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé au 3^e Rég^t de Dragons à compter du 31 Octobre 1913 comme engagé volontaire pour trois ans à la Maison d'Armes le dit jour. Arrivé au corps le 2^e Novembre 1913. Brigadier le 30 Juin 1915. Surmis d'appel comme cultivateur à Béhuard du 7 Avril 1919 au 31 août 1919. Certificat de bonne conduite & Accordez 407.
Mis en congé illimité de démobilisation 9 Octobre 1919.
Le septembre 1919 par le 7^e Hussards
Se retire à Béhuard (met).
Appré dans la réserve au 6^e Juin. Passé au Centre Mobilisateur le 1^{er} Juin 1921. Classé "SANS AFFECTATION" MAI 1924.
Placé dans le service auxiliaire par la Conscription "Génie - arthrite"
Informé d'Angers le 9 Avril 1935 de l'épave droite en Juillet 1933 (Incapacité 25% - accident de travail)
Passé à la réserve de mobilisation la plus ancienne de la 2^e Réserve le 9 FEV 1940.
Parents (Art. 20 de la loi de Recrut)

Armée active. *3^e Rég^t de Dragons* NUMÉROS *3325*

Disponibilité et réserve de l'armée active. *3^e Rég^t de Dragons
6^e Rég^t de Génie
Centre Mobilisateur de Génie*

Armée territoriale et sa réserve. *SANS AFFECTATION*

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. DOMICILE.	R. RÉSIDENCE.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

Condamné par le Tribunal d'Angers le 28^e Mars 1918 pour faux en écriture privée à 16 jours d'emprisonnement.

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
<i>Contre l'Allemagne du 2 Août 1914 au 6 Septembre 1914. Du 1^{er} Novembre 1914 au 10 Septembre 1918. Capitaine brave à Bolette; a fourni de nouvelles preuves de son courage à l'ennemi le 1^{er} Octobre 1918. Deux années de service. Du 1^{er} Octobre 1918 au 31 Août 1919. 7 ans. Intérieur c. s. 7. 4. 13 au 6. 9. 13</i>	<i>Élevé à l'1^{er} du Rég^t d'1^{er} de 10 Janvier 1914. Distingué par son courage et sa bravoure à Bolette; a fourni de nouvelles preuves de son courage à l'ennemi le 1^{er} Octobre 1918. Plusieurs reprises, notamment à St Mary. 6 Rég^t en Novembre 1917. Croix de guerre.</i>

PÉRIODES D'EXERCICES.	RÉSERVE			ARMÉE TERRITORIALE			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
	1 ^{re} dans l	du	au	1 ^{re} dans l	du	au	
Supplémentaires							
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.							

FIGES MATRICULAIRE ET D'AFFECTATION CRÉÉES

FIGES MATRICULAIRE ET D'AFFECTATION CRÉÉES

Paris et Limoges. — Imprimerie et Librairie militaires Henri CHATELAIN LAURENCE. — N. 1001 bis.